

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 9 octobre 2020

6^{ème} Commission

N° CP-2020-9-6-4

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

Service consulté

MISE EN OEUVRE D' ACTIONS DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE GERPLAN

Résumé : Dans le cadre de la programmation GERPLAN 2020, le Conseil départemental est sollicité pour la mise en œuvre de 11 opérations relevant des domaines de l'environnement, de l'agriculture, du paysage et de la sensibilisation au cadre de vie. Il vous est proposé de donner un accord favorable à ces demandes pour un montant total de 33 887 € (dont 28 864 € en investissement et 5 023 € en fonctionnement).

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie en séances des 10 janvier et 20 mars 2020.

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département du Haut-Rhin est sollicité pour la mise en œuvre de 11 opérations inscrites aux programmes 2020 des Communautés de Communes Région de Guebwiller, Centre Haut-Rhin, Pays Rhin Brisach, Sud Alsace Largue et Saint-Louis Agglomération.

Ces projets ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie en séances des 10 janvier et 20 mars 2020.

GERPLAN de la Communauté de Communes Région de Guebwiller :

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes Région de Guebwiller sollicite une subvention de 1 946 € pour l'opération « Plantez le décor », commande groupée d'arbustes de variétés locales qu'elle organise à destination des habitants de son territoire.

GERPLAN de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin

La commune d'ENSISHEIM soutient la promotion d'un marché paysan où une vingtaine de producteurs locaux proposent à la vente leurs produits frais. La ville organise une animation ciblée à caractère environnemental par le biais d'ateliers et de démonstration. A ce titre, elle sollicite une aide départementale de 562 €.

GERPLAN de la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes du Pays Rhin Brisach sollicite une subvention de 1 790 € pour la plantation d'une haie champêtre en entrée de la zone industrielle Koechlin à FESSENHEIM.

La commune de WECKOLSHEIM souhaite revaloriser un secteur de sa commune par la plantation d'un verger de 50 ares, d'une haie champêtre et d'une prairie fleurie. Ce site sera accompagné de panneaux pédagogiques. Elle sollicite ainsi une aide départementale de 2 932 €.

La commune de NEUF-BRISACH souhaite :

- réaliser un sentier pédagogique dans les remparts sur le thème du patrimoine naturel suite à l'étude environnementale réalisée en 2010 ayant mis à jour la richesse du site. Elle sollicite ainsi une aide départementale de 6 942 €,
- mesurer l'impact du plan d'actions environnementales des remparts réalisé depuis 10 ans et actualiser les données d'inventaire. Elle sollicite ainsi une aide départementale de 4 036 €.

GERPLAN de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue

Dans le cadre de son GERPLAN, la Communauté de Communes Sud Alsace Largue souhaite mettre en place l'animation d'un réseau de guides bénévoles « jardin au naturel » et la communication autour de ce projet, en partenariat avec la Communauté de Communes Sundgau et le SM4, pour un montant de subvention de 1 515 €.

La commune de HAGENBACH souhaite créer un sentier d'interprétation sur le thème du patrimoine local avec la mise en place d'un panneau d'accueil et 10 pupitres informatifs sur les aspects du patrimoine historique, paysager et naturel de la commune et l'édition d'un livret pour les scolaires. Elle sollicite ainsi une aide départementale de 2 598 €.

GERPLAN de Saint-Louis Agglomération

Dans le cadre de son GERPLAN, Saint-Louis Agglomération souhaite mettre en place :

- un programme d'animation de sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité en lien avec la Petite Camargue Alsacienne. Elle sollicite une aide de 1 000 €,
- la réalisation d'une commande groupée d'arbres fruitiers à destination des habitants de l'ensemble de l'agglomération, pour un montant d'aide de 5 768 €.

La commune de SAINT-LOUIS sollicite dans le cadre d'animations pédagogiques avec des scolaires, une subvention de 4 798 € pour la réalisation de 3 hôtels à hirondelles.

Ainsi, au regard des éléments précédents, il vous est proposé d'accorder, dans le cadre de la démarche GERPLAN, à chacun des 11 porteurs listés dans le tableau annexé au présent rapport et à la délibération, une subvention dont le montant total s'élève à 33 887 € (dont 28 864 € en investissement et 5 023 € en fonctionnement). Le détail et l'imputation budgétaire (programmes C251 et C751) sont également précisés dans cette annexe.

Les subventions correspondantes feront l'objet d'un versement unique en fin d'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


LE PRESIDENT

Remy WITH